




| | |
|---|--|
| Date | Dimanche 22 janvier 2012 |
| Lieu | SAINTE MAXIME - Complexe sportif des Bosquettes Route du Muy /D25 |
| Participation | La compétition est réservée aux participants des compétitions départementales. Les listes sont envoyées par les départements. Les inscriptions vétérans devront parvenir par email à la commission sportive «commsportahuet@orange.fr » pour le 16 janvier 2012 (catégorie d'âge vétérans de 1976 et avant- /Nom/Prénom/n°licence/date de naissance/club) |
| Contrôle des passeports Documents obligatoires | <ul style="list-style-type: none"> - Passeport obligatoire sur lequel on peut contrôler la présence de deux licences collées dont celle de la saison en cours. - Certificat médical postérieur au 01/09/2011; - Autorisation parentale pour les mineurs, - - Justificatif d'identité française..  |
| Déroulement | <p>En individuel : chaque compétiteur présente personnellement son passeport.</p> <p>8h45-9h00 Contrôle des passeports seniors-vétérans-juniors masc/fémin et équipes seniors.</p> <p>9h15 Début de la compétition</p> <p>9h45-10h00 Contrôle des passeports cadets-minimes et équipes cadets/juniors.</p> <p>Fin de matinée - Finales et remise des médailles</p> |
| Formule de la compétition | Par élimination directe avec repêchage pour les 3ème places. |
| Remise des récompenses | A l'issue des finales, les 4 premiers sont récompensés. |
| Tenues personnelles | Karaté gi / ceinture rouge et bleue. |
| Qualifications | Les finalistes de chaque catégorie sont sélectionnés pour le championnat de France. (excepté pour les vétérans. La compétition de ligue n'étant sélective) Les championnats de France se dérouleront : <ul style="list-style-type: none"> - Minimes à seniors samedi 3 mars 2012 Coubertin Paris - Equipes dimanche 4 mars 2012 Coubertin Paris - Vétérans dimanche 25 mars 2012 INJ Paris |
| Informations | Arrivée de la commission sportive : 8h30 Arrivée des arbitres et des juges : 8h45 Réunion du corps arbitral. La participation à la compétition implique l'acceptation du règlement. |
| Informations | Arrivée de la commission sportive : 8h30 Arrivée des arbitres et des juges : 8h45 Réunion du corps arbitral. La participation à la compétition implique l'acceptation du règlement. |